



SERVICE DES SPORTS DU PALAIS-SUR-VIENNE

Inscription de juillet 2026 Aux activités sportives municipales



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

Nom :

Prénom :

Âge : École fréquentée :

A-t-il des problèmes de santé (allergies, asthme...) nécessitant un Projet d'Accueil Individualisé ? Oui Non

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RESPONSABLE LÉGAL :

Père Mère Autre

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. Portable : Tél. travail :

E-mail @ :

Autre(s) personne(s) majeure(s) autorisée(s) à récupérer l'enfant
sur **présentation d'une pièce d'identité** :

NOM	PRENOM	N° DE TELEPHONE

La réservation ne sera effective qu'après **réception du dossier complet.**

Le règlement (Chèques, espèces, Carte Bancaire) s'effectue obligatoirement à l'inscription
directement à la base de loisirs de la Sablière (possibilité de le faire parvenir via la boîte aux lettres de la base) :

2, av F Mitterrand 87410 Le Palais Sur Vienne.

Tél. : **05 55 35 32 77**

Mardi 7 juillet	Mercredi 8 juillet	Jeudi 9 juillet	Vendredi 10 juillet
Matin	matin	Journée	matin
Tir à l'Arc 7-16 ans <input type="checkbox"/>	Tir à l'arc 7-16 ans <input type="checkbox"/>	Course d'orientation 9-14 ans <input type="checkbox"/>	Initiation Sportive 5-7 ans <input type="checkbox"/>
Après-midi	Après-midi		Après-midi
Activités Nautiques 8-16 ans <input type="checkbox"/>	Activités Nautiques 8-16 ans <input type="checkbox"/>	Activités Nautiques 8-16 ans	

Mardi 14 juillet	Mercredi 15 juillet	Jeudi 16 juillet	Vendredi 17 juillet
Matin	matin	Journée	matin
		VTT	Climb up 10-14 ans <input type="checkbox"/>
Après-midi	Après-midi	<input type="checkbox"/>	Après-midi
		10-14 ans	Activités Nautiques 8-16 ans <input type="checkbox"/>

Mardi 21 juillet	Mercredi 22 juillet	Jeudi 23 juillet	Vendredi 24 juillet
Matin	matin	matin	matin
Escalade 7-16 ans <input type="checkbox"/>	Escalade 7-16 ans <input type="checkbox"/>		
Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi
Activités Nautiques * 8-16 ans <input type="checkbox"/>	Activités Nautiques 8-16 ans <input type="checkbox"/>		

Mardi 28 juillet	Mercredi 29 juillet	Jeudi 30 juillet	Vendredi 31 juillet
Matin	matin	matin	matin
Tir à l'Arc 7-16 ans <input type="checkbox"/>		Tir à l'Arc 7-16 ans <input type="checkbox"/>	
Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi
Activités Nautiques 8-16 ans <input type="checkbox"/>	Activités Nautiques 8-16 ans <input type="checkbox"/>	Activités Nautiques 8-16 ans <input type="checkbox"/>	

Les activités se dérouleront :

- 10h-12h
- 14h-16h

AUTORISATION DE SORTIE (À PARTIR DE 10 ANS)

J'autorise mon enfant à rentrer seul à la fin des activités :

Oui Non

Dans le cas où votre enfant est amené à repartir seul à l'issue de l'activité, merci de fournir une lettre déchargeant l'éducateur de toute responsabilité.

DROIT À L'IMAGE

J'autorise, à titre gratuit, la ville du Palais Sur Vienne, à diffuser et à publier de façon non commerciale et pendant une période de 2 ans, les photographies ou vidéos (fixes ou animées) représentant mon enfant dans le cadre des animations sportives municipales sur les différents lieux de pratiques en utilisant les supports suivants : magazines, plaquettes, affiches et dépliants, site internet et pages officielles des réseaux sociaux de la Ville : Oui Non

ATTESTATIONS

J'atteste que mon enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique sportive :

Oui Non

J'autorise mon enfant à prendre le transport commun de la base de loisirs si nécessaire :

Oui Non

J'atteste la capacité de mon enfant à nager 25 mètres et à s'immerger * :

Oui Non

**Cette capacité est obligatoire pour la participation aux activités nautiques.*

J'atteste que mon enfant est à jour des vaccinations obligatoires en collectivité :

Oui Non

Je soussigné(e) responsable légal(e)
de l'enfant

- autorise mon enfant à participer aux activités sportives municipales,
- autorise les agents de la Direction des Sports et de la Jeunesse à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de blessure ou état pathologique nécessitant l'intervention des services de secours et/ou une prise en charge médicale urgente, à faire prodiguer les soins immédiats nécessaires à son état auprès de l'autorité médicale et/ou de secours compétente la plus proche,
- atteste l'exactitude des renseignements fournis,
- atteste avoir pris connaissance du règlement des activités sportives municipales.

Date :

Signature
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Règlement complet disponible en scannant le QRCode suivant :

